



Mariage franco-ivoirien et garde d'enfant

Par **JB1969**, le **09/02/2009** à **00:51**

Bonjour

Je recherche des documents et ressources sur la législation ivoirienne dans le domaine de la garde d'enfant et de l'autorité parentale. Je suis marié à une ivoirienne, nous voulons rentrer en France. Ma femme a un enfant d'un "premier lit". Le père de l'enfant, bien que ne l'ayant pas vu ou demandé des nouvelles depuis sa naissance, il y a 4 ans, s'oppose à sa sortie du territoire ivoirien (il doit signer une "autorisation légalisée")

Merci

Cordialement

Jérôme